

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 NOVEMBRE 2013

PLU – DONNEES SOCIO-ECONOMIQUES :

Les données socio économiques de la commune sont présentées au conseil municipal par Julien Schmitz en charge pour l'agence d'urbanisme de la réalisation du PLU d'UGNY.

ADHESION DE LA COMMUNE DE TALANGE AU SIVU DU JOLIBOIS :

Le conseil municipal accepte l'adhésion de la commune de TALANGE au SIVU du JOLIBOIS

DELIBERATION BUDGETAIRE MODIFICATIVE

Le conseil municipal accepte les modifications budgétaires suivantes :

FONCTIONNEMENT

- RECETTES :
Article 74121 (dot solidarité rurale) +6559 €
Article 7381 (droits de mutation) +2733 €
Article 7022 (produits bois) + 2208 €
Article 73322 (dot solidarité communautaire) + 750 €
- DEPENSES :
Article 023 (virement section d'investissement) 12250 €

INVESTISSEMENT

- RECETTES :
Article 021 12250 €
Article 1323 programme école -10500 €
- DEPENSES :
Prog 1301 article 2315 +725 € - travaux école
Prog 1201 article 2117 +1025 € travaux supplémentaires chemin forêt.

Le maire demande son accord au conseil municipal pour l'obtention d'un emprunt d'un montant de 15000 € à un an en attente du versement de la TVA sur les travaux 2013 (recettes d'approximativement 36000 €). Cet emprunt sera remboursé dès l'obtention du FCTVA.

Il sollicite l'accord du conseil municipal pour signer cet emprunt. Un emprunt de 34 000 € avait été prévu pour équilibrer le budget. La ligne de trésorerie de 40000 € acceptée par le conseil municipal a été utilisée le 6 juin 2013 et remboursée intégralement le 6 septembre 2013. Le conseil municipal accepte ces modifications budgétaires.

CCAL MODIFICATION STATUTAIRE- ARTICLE 16 D – REFORME TERRITORIALE :

Le maire rappelle qu'au 1^{er} janvier 2014 les communes de Fillières, Tiercelet, Villers la Montagne intègrent la communauté de communes de l'agglomération de Longwy.

Une nouvelle répartition des représentants des 21 communes interviendra à partir du 1er janvier 2014 sous les modalités suivantes :

Communes	Population	Nombre de délégués	Communes	Population	Nombre de délégués
Chénières	625	2	Longlaville	2430	3
Cons-la-Grandville	616	2	Longwy	14890	10
Cosnes-et-Romain	2145	3	Mexy	2033	3
Cutry	923	2	Mont-St-Martin	8414	6
Fillières	479	2	Morfontaine	1094	2
Gorcy	2163	3	Réhon	3250	3
Haucourt-Moulaine	3043	3	Saulnes	2501	3
Herserange	4389	4	Tiercelet	660	2
Hussigny-Godbrange	3132	3	Ugny	757	2
Laix	206	2	Villers la Montagne	1449	2
Lexy	3072	3			

L'assemblée comportera 65 délégués titulaires.

Le conseil municipal d'UGNY accepte la mise à jour de la représentation communale sous la forme ci-dessus.